



Angers, 21 mai 2021

La Ville d'Angers primée aux Victoires du Paysage

Dans le cadre de la 7e édition des Victoires du Paysage, la Ville d'Angers a reçu, jeudi 20 mai, la Victoire d'argent dans la catégorie Maîtres d'ouvrage publics & bailleurs sociaux - Espaces publics urbains grande échelle pour les aménagements réalisés allée et square Jeanne-d'Arc.

La Victoire d'argent attribuée à la Ville d'Angers dans la catégorie Maître d'ouvrage publics & bailleurs sociaux - Espaces publics urbains grande échelle vient confirmer la volonté affichée par la municipalité d'amener toujours plus de végétal dans les espaces publics. *« Ce prix récompense un travail d'équipe de grande qualité, une réalisation emblématique pour les Angevins, alliant végétal, biodiversité, gestion des eaux de pluie et mobilités douces »* déclare Hélène CRUYPENINCK, Adjointe à l'environnement et aux espaces verts. *Ce réaménagement s'inscrit dans la politique de revégétalisation de la Ville qui sera renforcée par le plan « nature en ville » présenté en juin prochain. Merci à toutes celles et ceux qui ont permis la concrétisation de ce beau projet ».*

Inaugurée en avril 2018, le réaménagement du square et de l'allée Jeanne-d'Arc renforce l'attractivité des espaces verts de la Ville tout en préservant le patrimoine angevin.

Le projet conçu par Ilex Paysage et urbanisme a reçu le concours des entreprises paysagistes Edelweiss Paysage et Pierre Halopé ainsi que les pépiniéristes Plandanjou, Nova-Flore et les Pépinières Chauviré.

Les critères d'évaluation du jury

Le Jury évalue chaque aménagement présélectionné, avec les maîtres d'ouvrage et les équipes professionnelles en s'appuyant sur les critères suivants :

- La pertinence de la réalisation et l'adéquation de l'aménagement par rapport aux objectifs et aux bienfaits apportés par l'aménagement.
- Le respect des règles de l'art dans le choix et la mise en œuvre des végétaux, la pertinence des choix techniques et la qualité de réalisation du chantier.
- L'esthétique du projet dans l'harmonie de composition, l'émotion au premier contact visuel.
- Le développement durable intégrant des préoccupations environnementales dans la conception et la gestion du projet ainsi que le processus de participation des habitants ou des usagers.

Les Victoires du Paysage

Les Victoires du Paysage sont un concours national visant à récompenser les collectivités, les entreprises et les particuliers pour leur aménagement paysager.

Celui-ci a fait l'objet d'un travail collectif où paysagiste concepteur, entrepreneur du paysage et pépiniéristes sont acteurs du projet.

Ce concours, organisé tous les 2 ans, est une initiative de VAL'HOR, l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage.